

**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*

Avec l'appui technique de :



# Wéinaire TOTEn

Budget vert, de quoi parle t-on ?

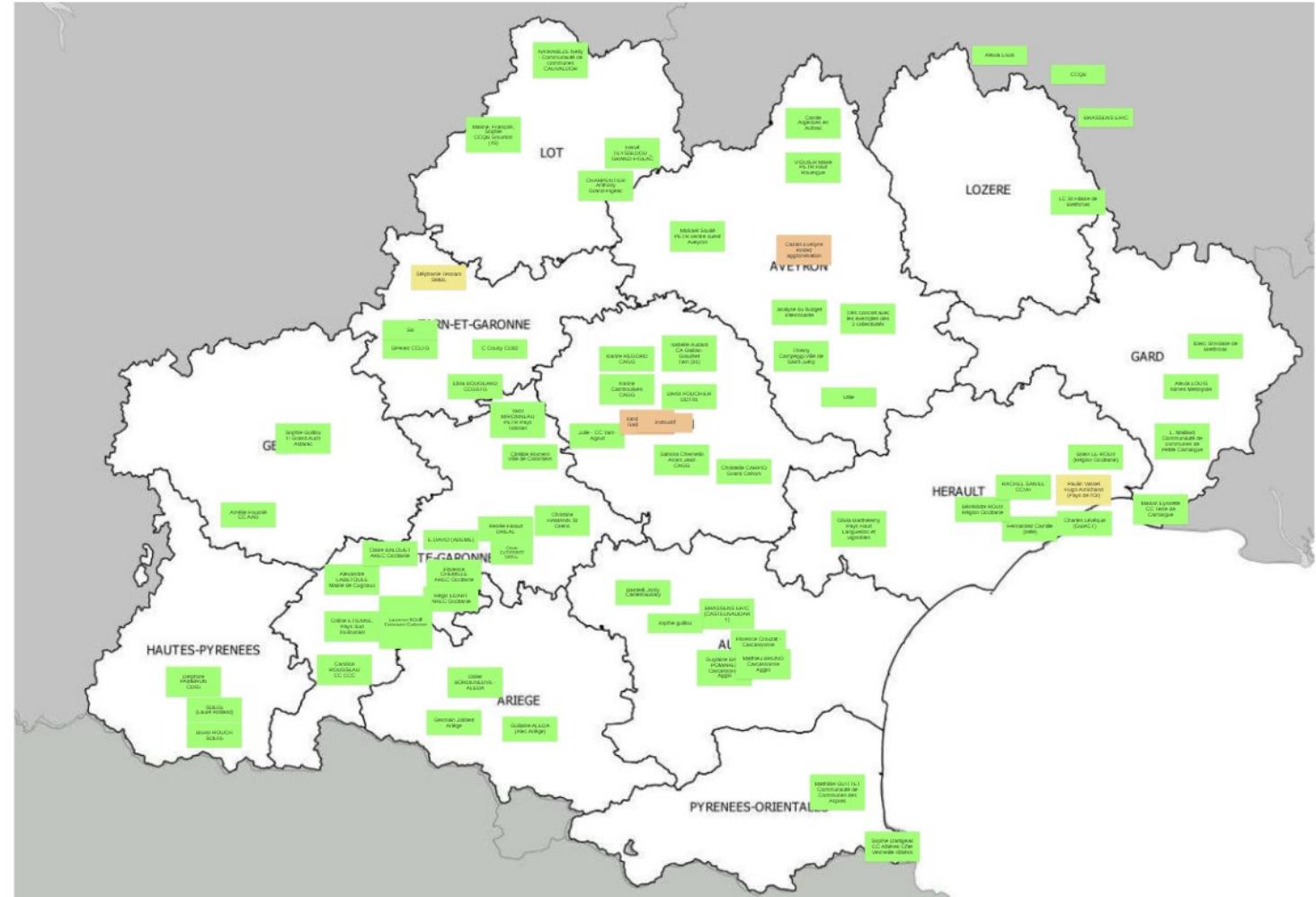
13 mai 2025 | 9h-10h30



## TERRITOIRES D'OCCITANI pour la TRANSITION *énergétique*

*Qui êtes-vous et d'où venez-vous ?*

Ajoutez un post-it avec le "+" au milieu en bas de l'écran un post-it en choisissant et positionnez votre nom et prénom , territoire sur la carte. Renseignez et inscrivez sur un post it vos Nom + Prénom + Structure



Avec l'appui technique de :



**Le réseau TOTEn,  
propose toute  
l'année :**

## UNE PLATEFORME RESSOURCE [WWW.TOTEN-OCCITANIE.FR](http://WWW.TOTEN-OCCITANIE.FR)

**8 DOSSIERS ÉDITORIAUX PARTENARIAUX POUR SE REPÉRER  
DANS LA TRANSITION :**



Coordonner et  
animer la  
transition énergétique



Planification  
territoriale



Efficacité  
énergétique des  
bâtiments



Production locale  
d'énergie renouvelable



Mobilité  
durable



Adaptation au  
changement climatique  
et résilience



Qualité de l'air



Sobriété



**+ 90 RETOURS D'EXPÉRIENCE THÉMATIQUES  
GÉOLOCALISÉS**



ANIMATION

**UNE RUBRIQUE POUR RECHERCHER TOUS LES DISPOSITIFS  
FINANCIERS DE LA TRANSITION ÉNERGIE-CLIMAT À  
DESTINATION DES COLLECTIVITÉS**

&

**SON EXTRANET (2022)**



**ACTUALITÉS, CONVERSATIONS, DOCUMENTATION**



**VEILLE MENSUELLE D'ACTUALITÉS THÉMATIQUE**



**ANNUAIRE :  
+ 310 MEMBRES / + 155 STRUCTURES**

&

**DES TEMPS D'ÉCHANGES  
ET DE PARTAGE**



**1 FOIS / AN : LES RENCONTRES TOTEN**

**NOUVEAU : LES LOCALES TOTEN,**  
*le réseau se délocalise dans les territoires en présentiel et distanciel*

**4 WEBINAIRES TECHNIQUES / AN**

**4 12-13H / AN**

*1 heure de conversations autour d'un sujet)*

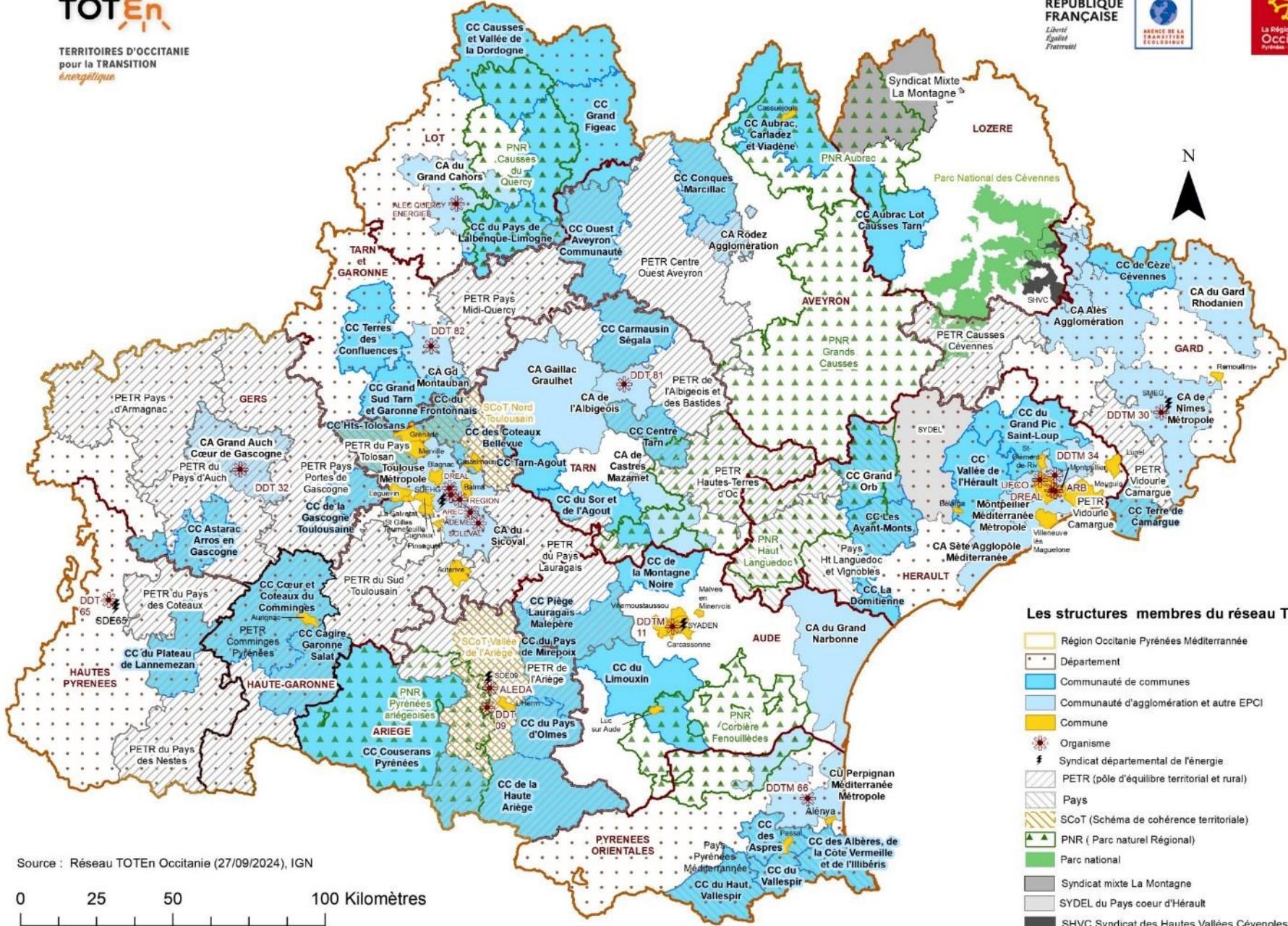
**GROUPE DE COLLECTIVITÉS PILOTES POUR  
EXPÉRIMENTER LES CONDITIONS DE COOPÉRATIONS  
COMME LEVIER DE RÉUSSITE ET DE CHANGEMENT D'UN  
PROJET DE TRANSITION.  
DIRECTION : UN VOYAGE EN SYSTÉMIE**



**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la TRANSITION  
*énergétique*



Le réseau TOTEn Occitanie





**TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique**

Avec l'appui  
technique de :

# Programme



Poser vos questions

Dans le Tchat

+ Introduction

+ Séquence 1 : Budget vert, de quoi parle-t-on ?

*Genèse de la budgétisation verte, actualité réglementaire, présentation des méthodologies existantes, la méthode I4CE Atténuation*

+ Questions / réponses



+ Séquence 2 : retours d'expérience

- ✓ Pays de l'Or Agglomération
- ✓ Ville de Sète, Sète Agglomération

+ Questions / réponses



+ Les grands enseignements de la démarche collective occitane

+ Conclusion



**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*

Avec l'appui  
technique de :

# Introduction

**ADEME**

Brice ARNAUD, économiste

Emmanuel COMBET, économiste



TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
*énergétique*



**L'ADEME contribue à l'amélioration et à la diffusion des connaissances concernant l'évaluation environnementale du budget des collectivités :**

- **Développer de nouvelles méthodes** (Climat via convention I4CE)/actuellement sujet porté par le CGDD dans le cadre de l'obligation réglementaire ;
- **Promouvoir la démarche :**
  - Webinaires avec REX ;
  - Formation de 2 jours dans le cadre des rencontres Territoire Engagé
  - Action du référentiel CAE du programme Territoire Engagé concerne l'évaluation climat du budget
- **Accompagner sa mise en œuvre** : le financement ou le co-financement de bureaux d'étude spécialisés (à la suite de l'obligation réglementaire, l'ADEME ne finance plus d'accompagnement, le dernier étant celui en Occitanie)

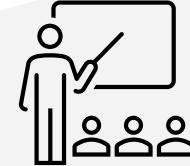
Avec l'appui technique de :



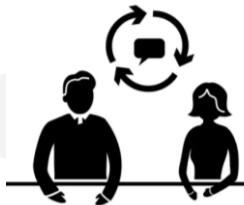


TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

## Accompagnement démarche Budget Climat 2024-2025 de collectivités d'Occitanie

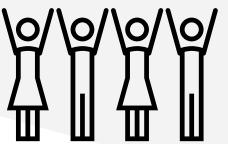


**Formation** sur la démarche,  
méthodes, retours d'expérience  
de la budgétisation verte



## Coatching Budget Climat

(2 chargés de mission)  
individualisé et au « fil de l'eau »  
(2024 et 2025), méthodologie  
atténuation I4CE



**Réseau régional** de collectivités Budget Vert  
(REX et partage d'expérience, échange de bonnes  
pratiques, avis, élargissement et approfondissement)

**Participation étendue à d'autres collectivité :**  
Région Occitanie, Rodez, Tarn, Aude, Grand Narbonne, etc.

**Un AMO très expérimenté pour la  
conduite du projet : BE OuiAct et FCL**

Avec l'appui technique de :





TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

Avec l'appui  
technique de :

# Séquence 1 : Budget vert, de quoi parle-t-on ? 20'

## OUI ACT

Charles Lévêque, Président  
[charles.leveque@oui-act.com](mailto:charles.leveque@oui-act.com) / +33 (0)6  
72 36 16 13

Blanche Tirot, Consultante Énergie-  
Climat

[blanche.tirot@oui-act.com](mailto:blanche.tirot@oui-act.com) / +33 (0)7 86  
40 82 95



TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique



## Ressources complémentaires post wébiniare

### Méthodologies :

- Atténuation : <https://www.i4ce.org/publication/evaluation-climat-des-budgets-des-collectivites-territoriales-volet-attenuation/>
- Adaptation : <https://www.i4ce.org/publication/evaluation-climat-des-budgets-des-collectivites-territoriales-volet-adaptation/>
- Biodiversité : [https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/finances-locales/BudgetVert/Guide\\_Biodiversite.pdf](https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/finances-locales/BudgetVert/Guide_Biodiversite.pdf)

### Réglementation :

- Décret : Le décret : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050001045>
- Aide à l'application de l'annexe environnementale : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/budget-vert-des-collectivites>

### Budget Vert publiés :

- Pour la ville de Viry Chatillon : <https://www.calameo.com/read/0049238746883f9ed1d52>
- Pour l'EPT Plaine Commune : <https://tinyurl.com/35hvejt>
- Pour l'Agglomération Grand Paris Sud : <https://tinyurl.com/5a99rwpj>
- Pour le Département de l'Ain : <https://tinyurl.com/2b32ynez>

Avec l'appui technique de :





## LA GENÈSE DE LA BUDGÉTISATION VERTE

### OuiACT.

TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

## LA BUDGÉTISATION VERTE

La budgétisation verte est définie comme :

« L'utilisation des outils de la politique budgétaire pour faciliter la réalisation des objectifs environnementaux et climatiques. »

(OCDE, 2020)



« Les principales agences économiques des gouvernements devraient veiller à ce que leurs programmes, politiques et budgets soutiennent le développement durable, sur le plan environnemental. »

Avec l'appui technique de :





# LA GENÈSE DE LA BUDGÉTISATION VERTE

## OuiACT.

TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

## LA BUDGÉTISATION VERTE AU SEIN DE L'UE

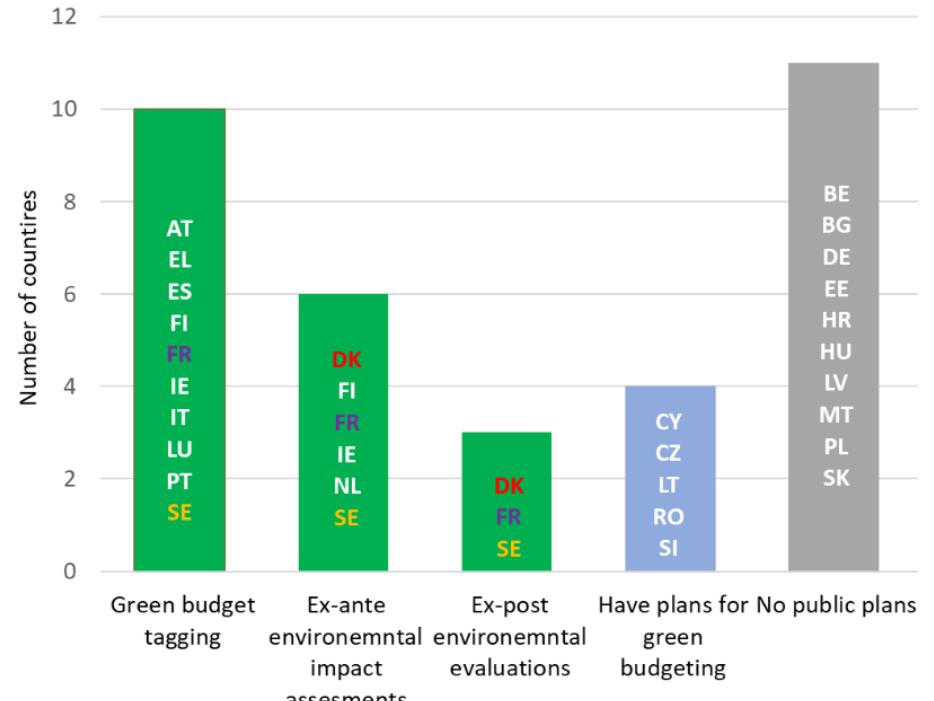
### 12 PAYS

Membre de l'Union Européenne ont initié une démarche de budgétisation verte et 5 autres pays le prévoient.

**2/3** des pays membres sont donc engagés sur le sujet.

### QUELLES PRATIQUES ?

- Évaluation menée au prisme d'un ensemble de critères environnementaux,
- Identification des mesures favorables et défavorables,
- La plupart des pays évaluent les dépenses davantage que les recettes et les dépenses fiscales,
- La plupart des périmètres d'évaluation se limitent aux gouvernements centraux.



Source : 2023 Européen Commission survey on green budgeting, Pratiques de budgétisation verte dans les pays de l'Union Européenne

Avec l'appui technique de :





**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*

## LA GENÈSE DE LA BUDGÉTISATION VERTE

### OuiACT.



**EN 2020** l'Etat français a publié son premier budget vert en annexe du PLF 2021.

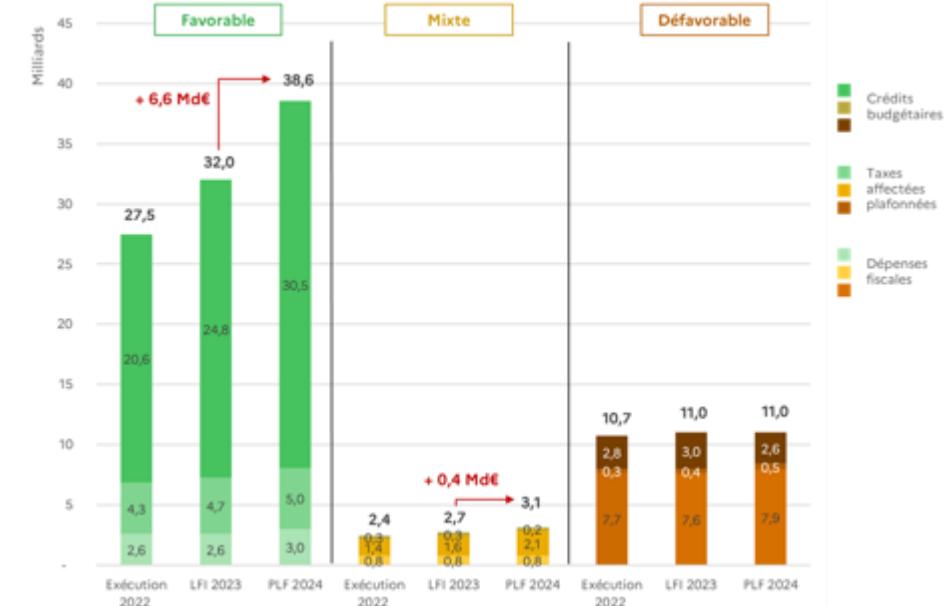
L'État français a effectué cet exercice sur la base du travail d'une mission conjointe de l'Inspection Générale des Finances et du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (IGF-CGEDD). Le rapport produit a analysé les dépenses du budget général au regard de six objectifs environnementaux.

Cette méthodologie a comme objectif principal d'évaluer la prise en compte des engagements environnementaux dans l'élaboration du budget grâce à une cotation de l'impact de chaque dépense budgétaire ou fiscale.

Les dépenses sont classées selon **cinq catégories** :

- Très favorable
- Favorable
- Favorable mais controversée
- Neutre
- Défavorable

## LE BUDGET VERT EN FRANCE



Avec l'appui technique de :





TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

## LA GENÈSE DE LA BUDGÉTISATION VERTE OuiACT.



### LA TAXONOMIE VERTE EUROPÉENNE

Afin d'avoir une vision plus globale des impacts sur l'environnement des projets et des activités économiques, la Commission européenne a mis au point en 2020 un référentiel permettant de **classer les actions ayant un effet favorable sur l'environnement**. Cette classification a pour but de **favoriser la transparence sur les impacts d'une activité** et d'inciter les investissements vers des activités durables. Elle est obligatoire pour les entreprises, les états membres ainsi que les acteurs financiers, les institutions de supervision financières et les compagnies d'assurances.

Une activité doit **foncièrement bénéficier** à l'un de ces objectifs et ne doit **pas causer de préjudice trop important** (*do not significant harm*) sur les autres afin d'être classée comme favorable pour l'environnement.

Cette analyse multicritère permet d'analyser de manière plus complète chaque élément et d'en donner une lecture davantage réaliste sur ces bénéfices et désavantages.

1 Atténuation  
du changement climatique



3 Utilisation durable et protection  
des ressources aquatiques et marines



5 Prévention et contrôle  
de la pollution



2 Adaptation  
au changement climatique



4 Transition  
vers une économie circulaire



6 Protection et restauration  
de la biodiversité et des écosystèmes



Avec l'appui technique de :





# LA GENÈSE DE LA BUDGÉTISATION VERTE

## OuiACT.

**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*

### QUELLES MÉTHODES POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU BUDGET DE L'ÉTAT ?

ATTÉNUATION	ADAPTATION	BIODIVERSITÉ	RESSOURCES	POLLUTION	EAU
Lutte contre le changement climatique	Anticipation des risques naturels	Préservation des espaces naturels	Gestion des ressources non renouvelables	Pollution de l'air, de l'eau et des sols	Préservation des ressources en eau
Correspond aux objectifs visés par les politiques d'atténuation du changement climatique, dont la transition vers une économie décarbonée et la séquestration du carbone par les écosystèmes.	A trait aux mesures qui favorisent la résilience face aux événements directement corrélés au changement climatique, pour faire face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes météorologiques extrêmes ou le renforcement des processus de gestion de ces crises.	Fait référence aux objectifs de préservation, de protection et de restauration de la biodiversité et des écosystèmes, ainsi que de gestion durable des espaces naturels, agricoles et forestiers. L'axe Biodiversité est considéré sous le prisme du changement de l'usage des sols dans le budget vert, et sous l'angle du prélèvement des ressources	Caractérise les mesures permettant la transition vers l'économie circulaire et l'utilisation plus efficace des ressources ou en faveur d'une bonne gestion des déchets, ou encore la prévention des risques technologiques.	A trait à la prévention, au contrôle et à la résorption de la pollution de l'eau, de l'air et des sols, pouvant notamment être causés par l'utilisation de substances chimiques ayant un impact potentiel sur la santé ou l'environnement.	Fait référence aux objectifs quantitatifs d'utilisation et de gestion durable des ressources en eaux terrestres et maritimes.



Avec l'appui technique de :





# ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE

## OuiACT.

**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*



### À prévoir en 2025, sur le CA 2024 :

L'article 191 de la loi de finances pour 2024, prévoit l'introduction d'un nouvel état annexé intitulé « Impact du budget pour la transition écologique » à partir de 2025 sur le CA 2024.

Obligatoire pour toutes les collectivités de plus de 3 500 habitants

L'annexe porte uniquement sur les dépenses d'investissements



L'État suggère d'utiliser la **méthode I4CE** sous le prisme de **l'atténuation** pour produire cette analyse climatique.

L'objectif est de construire des indicateurs au niveau national pour suivre les **volumes investis par les collectivités**. L'ambition de la démarche est bien moindre que les démarches proactives des collectivités.

L'annexe publiée ne sera pas soumise au contrôle de la légalité mais pourra être étudiée par les chambres régionales des comptes.

L'analyse portera obligatoirement sur 17 natures comptables des budgets principaux et annexes soumis à l'instruction budgétaire M57 :

- 2031 « Frais d'études » ;
- 2111 « Terrains nus » ;
- 2115 « Terrains bâtis » ;
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains » ;
- 21312 « Bâtiments scolaires » ;
- 21318 « Autres bâtiments publics » ;
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics » ;
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés » ;
- 2138 « Autres constructions » ;
- 2151 « Réseaux de voirie » ;
- 2152 « Installations de voirie » ;
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire » ;
- 21828 « Autres matériels de transport » ;
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours » ;
- 2313 « Constructions en cours » ;
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours » ;
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours »

Avec l'appui technique de :





TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE  
OuiACT.



## Élargissement à partir de 2026

À partir de 2026, le périmètre de l'état annexé « Impact du budget pour la transition écologique » s'élargit.

La loi rendra obligatoire l'analyse sur l'ensemble des dépenses d'investissement pour :

**L'axe 1 : Atténuation au changement** climatique à compter de l'exercice 2024 (pour toutes les sections d'investissement à partir de 2025)



**L'axe 6 : Préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles** à compter de l'exercice 2025



Sous réserve de publications méthodologiques

À partir de 2028, 4 axes restants à compter de l'exercice 2027 :

- Axe 2 : **Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels** ;
- Axe 3 : **Gestion des ressources en eau** ;
- Axe 4 : **Transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques** ;
- Axe 5 : **Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols**.

Avec l'appui technique de :



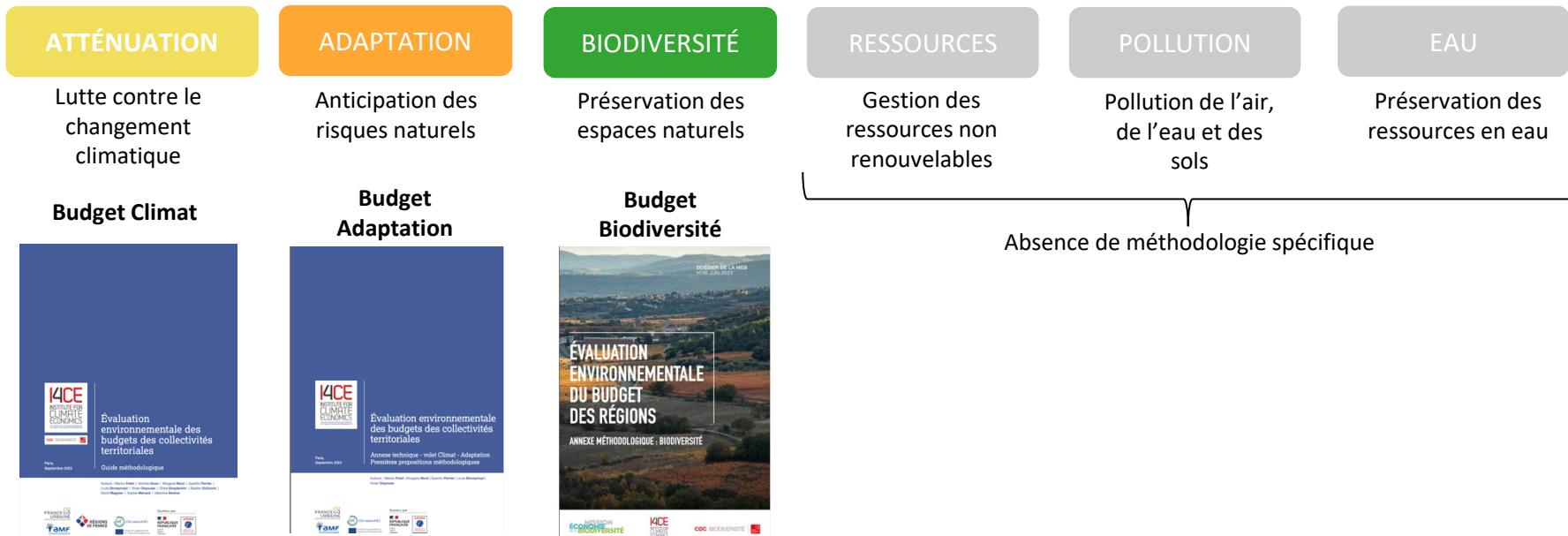


**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*

LES MÉTHODOLOGIES EXISTANTES  
**OuiACT.**



## QUELLES MÉTHODES POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES BUDGETS LOCAUX ?



**I4CE**  
INSTITUTE FOR  
CLIMATE  
ECONOMICS

**I4CE**  
INSTITUTE FOR  
CLIMATE  
ECONOMICS

**CDC** BIODIVERSITÉ



Avec l'appui technique de :

**AREC**  
Occitanie  
Agence  
Régionale  
Énergie Climat



# LA MÉTHODE I4CE ATTÉNUATION

## OuiACT.

**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*

### CONTEXTE

Dans l'objectif d'aider les pouvoirs publics – dans un premier temps, nationaux - à évaluer l'impact des lois de finances sur le changement climatique, l'I4CE a proposé la première évaluation environnementale du budget de l'État et a ainsi contribué au lancement du budget vert à l'échelle nationale. Dans la continuité de ces travaux, I4CE a co-construit un cadre méthodologique d'évaluation climatique du budget des collectivités avec cinq villes et métropoles partenaires, et avec l'appui de l'Ademe, EIT Climate-KIC, France Urbaine et l'AMF.

En 2022, la méthodologie d'évaluation climat a été enrichie avec de nouvelles compétences par I4CE avec les Régions Bretagne, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, et en partenariat avec Régions de France.

### PARTENAIRES



Soutenu par



### ESPRIT DE LA MÉTHODE

Une évaluation climat du budget vise à **qualifier les impacts sur le climat de chacune des dépenses** incluses dans le budget d'une collectivité. La méthode, développée par I4CE, consiste à réaliser une analyse ligne à ligne du budget, se basant sur une liste – ou taxonomie – d'actions considérées selon les catégories suivantes :

#### TRÈS FAVORABLES

Dépenses ayant un impact très positif sur le climat aujourd'hui et demain : compatibles avec une France neutre en carbone.

#### FAVORABLES SOUS CONDITIONS

Dépenses permettant une réduction des émissions mais insuffisantes pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme.

#### NEUTRES

Dépenses sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone.

#### DÉFAVORABLES

Dépenses incompatibles avec la neutralité carbone, qui induit des émissions de GES significatives.

Avec l'appui technique de :





# LA MÉTHODE I4CE ADAPTATION

## OuiACT.

**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*

### CONTEXTE

Dans l'objectif d'aider les pouvoirs publics – dans un premier temps, nationaux - à évaluer l'impact des lois de finances sur le changement climatique, l'I4CE a proposé la première évaluation environnementale du budget de l'État et a ainsi contribué au lancement du budget vert à l'échelle nationale. Dans la continuité de ces travaux, l'I4CE a co-construit un cadre méthodologique d'évaluation climatique du budget des collectivités avec cinq villes et métropoles partenaires, et avec l'appui de l'Ademe, EIT Climate-KIC, France Urbaine et l'AMF.

La méthodologie d'adaptation d'I4CE vise à aider les décideurs publics à mieux intégrer les enjeux climatiques dans les budgets, en particulier en identifiant, suivant et renforçant les actions qui améliorent la résilience des territoires face aux impacts du changement climatique.

### PARTENAIRES

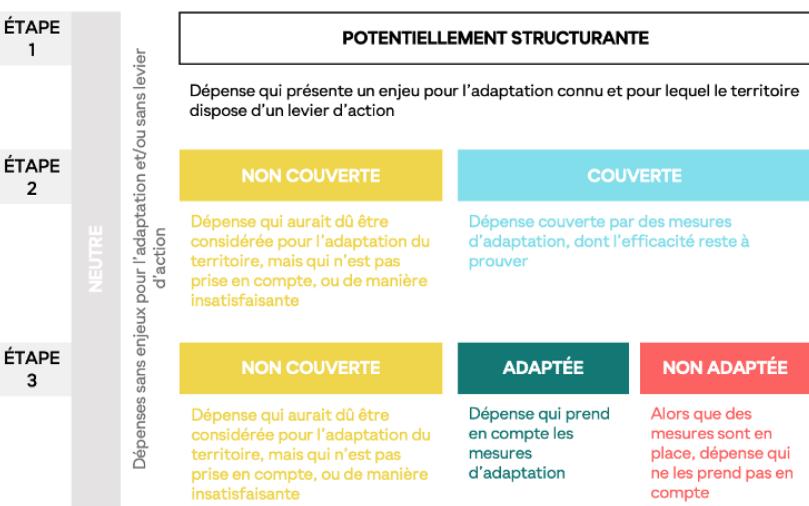


### ESPRIT DE LA MÉTHODE

Contrairement à l'atténuation, il ne s'agit pas ici de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais d'anticiper et limiter les effets négatifs du dérèglement climatique (canicules, inondations, sécheresses, etc.).

Elle repose sur une lecture climat des dépenses publiques, pour :

- Repérer celles qui favorisent ou freinent l'adaptation ;
- Évaluer leur cohérence avec les objectifs de résilience ;
- Mieux piloter l'action publique territoriale en matière de climat.



Avec l'appui technique de :





# LA MÉTHODE CDC BIODIVERSITÉ

## OuiACT.

TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

### CONTEXTE

La perte de biodiversité, 100 à 1000 fois plus rapide qu'auparavant, pourrait entraîner des pertes économiques colossales. Bien que souvent traités séparément, le changement climatique et l'érosion de la biodiversité sont intimement liés. Par exemple, des événements climatiques extrêmes ou la montée du niveau de la mer détériorent les écosystèmes. Certaines actions climatiques peuvent également nuire à la biodiversité, comme la surexploitation des ressources. Ces phénomènes interconnectés nécessitent une réponse conjointe pour stopper l'érosion de la biodiversité et atténuer le changement climatique. Pour cela, des outils d'évaluation et un cadre structurant sont nécessaires pour orienter les politiques publiques et garantir des actions efficaces et complémentaires.

### PARTENAIRES



### ESPRIT DE LA MÉTHODE

Le CDC Biodiversité a collaboré à l'élaboration d'une méthodologie pour évaluer l'impact de la biodiversité sur les budgets des régions. Des groupes de travail collectifs et des ateliers bilatéraux ont été organisés et coordonnés par CDC Biodiversité, avec la participation de l'Office français de la biodiversité (OFB), des Régions de France et d'I4CE.

À la différence de la méthodologie du budget vert, celle-ci se base sur la **classification des cinq facteurs de pression définis par l'IPBES**. Cette approche a permis de lier les impacts climatiques aux impacts sur la biodiversité dans une même grille d'analyse, offrant ainsi une évaluation environnementale complète du budget.

#### CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES ET MERS

Ce phénomène est à l'échelle planétaire majoritairement dû à l'extension des surfaces agricoles et à l'artificialisation.

#### SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

L'exploitation excessive de ressources compromet leur renouvellement et le fonctionnement des écosystèmes.

#### ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Espèces introduites sur un territoire étranger et qui entraîne la dégradation de l'écosystème local.

#### POLLUTION

L'exploitation excessive de ressources compromet leur renouvellement et le fonctionnement des écosystèmes.

#### CHANGEMENT CLIMATIQUE

Variation des conditions climatiques à long terme. Ce facteur est traité via deux aspects : l'adaptation et l'atténuation.

Avec l'appui technique de :





# LES OBJECTIFS DE LA MÉTHODE - ATTÉNUATION

## OuiACT.

TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique



La construction puis le vote du budget sont des moments clés où s'incarne concrètement la politique climatique d'une collectivité territoriale. Analyser un budget sous le prisme du climat permet de nourrir les débats budgétaires, de questionner les dépenses et d'arbitrer pour les orienter le plus possible vers la transition climatique.

### OBJECTIFS DE LA MÉTHODE

Identifier et comprendre quelles sont les dépenses bénéfiques ou négatives pour le climat

Évaluer la cohérence des dépenses avec les objectifs climatiques

Analyser les marges de manœuvres pour réorienter les dépenses selon un prisme climat

Suivre l'évolution de la coloration des dépenses, d'exercice en exercice

### POINTS DE VIGILANCE

Le spectre d'analyse ne concerne que l'atténuation du changement climatique

Les efforts de sobriété ne sont pas soulignés

L'analyse donne qu'une vue partielle du coût de l'inaction

L'exercice ne permet pas de comparer les collectivités entre elles : seule une comparaison temporelle est possible

À titre d'exemple, la création d'un jardin sera considérée comme neutre par la méthodologie car elle n'a pas d'impact climatique significatif, alors qu'elle sera favorable au développement de la biodiversité, ou pour l'adaptation au changement climatique. L'analyse par les autres prismes permettra alors de qualifier cette dépense différemment.

Avec l'appui technique de :





# COMMENT LES DÉPENSES SONT-ELLES COLORÉES

## OuiACT.

**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*

Une évaluation climat du budget vise à **qualifier les impacts sur le climat de chacune des dépenses** incluses dans le budget d'une collectivité. La méthode, développée par I4CE, consiste à réaliser une analyse ligne à ligne du budget, se basant sur une liste – ou taxonomie – d'actions considérées selon les catégories suivantes:

### TRÈS FAVORABLES

Dépenses ayant un impact très positif sur le climat aujourd'hui et demain : compatibles avec une France neutre en carbone.

### FAVORABLES SOUS CONDITIONS

Dépenses permettant une réduction des émissions mais insuffisantes pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme.

### NEUTRES

Dépenses sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone.

### DÉFAVORABLES

Dépenses incompatibles avec la neutralité carbone, qui induit des émissions de GES significatives.

### À APPROFONDIR

Dépenses ayant a priori un impact sur le climat mais non classable en l'état par manque d'informations ou de données. L'analyse se précisera au fil des années.

### INDÉFINI MÉTHODOLOGIQUE

Dépenses ayant a priori un impact sur le climat, mais non classable en l'état actuel des connaissances et du fait de la persistance de controverses scientifiques, ou nécessitant un développement méthodologique spécifique.

Tout au long de cette présentation, les dépenses seront classées selon ces six catégories, et reprendront la même coloration :

### TRÈS FAVORABLES

### FAVORABLES SOUS CONDITIONS

### NEUTRES

### DÉFAVORABLES

### À APPROFONDIR

### INDÉFINI MÉTHODOLOGIQUE



Avec l'appui technique de :

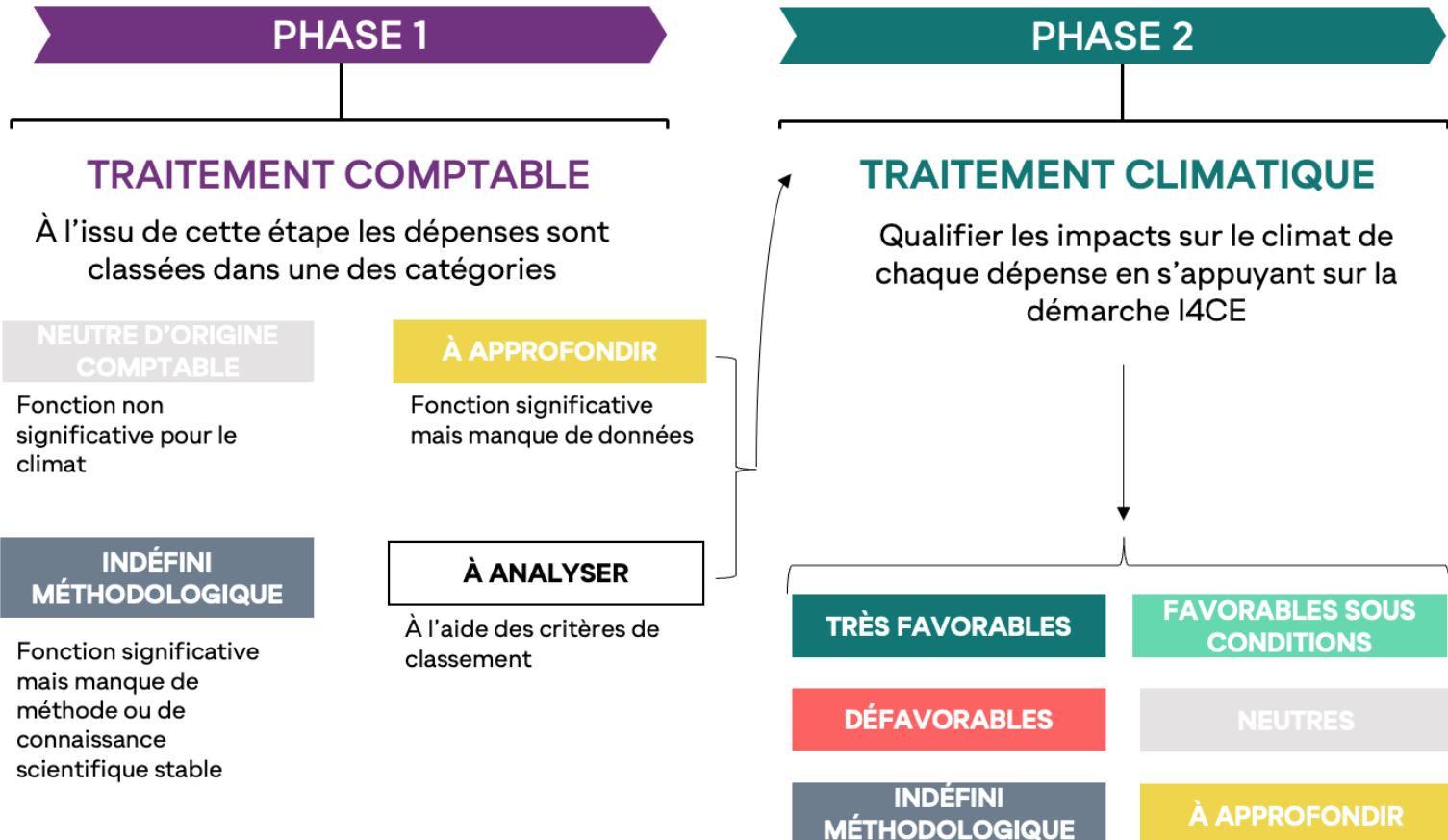




# LES GRANDES PHASES DE LA MÉTHODOLOGIE

## OuiACT.

TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique



Avec l'appui technique de :





TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

## CRITÈRE DE CLASSEMENT - RUBRIQUE **OuiACT.**



Les critères de classement sont répartis par rubriques :

### 13 rubriques sectorielles

- 1 Le bâtiment
- 2 Les transports et infrastructures de transport (hors voirie)
- 3 **Les achats et l'entretien des véhicules**
- 4 **La voirie**
- 5 L'alimentation
- 6 L'agriculture
- 7 Action économique
- 8 Formation professionnelle
- 9 Les déchets
- 10 Les achats d'énergie, infrastructures et réseaux énergétiques
- 11 NTIC
- 12 Les espaces verts
- 13 Les dépenses d'entretien et de maintenance des bâtiments et infrastructures

### + 6 rubriques transverses

- 1 Les dépenses de personnel
- 2 Les frais de déplacement professionnel
- 3 Le paiement des taxes climatiques
- 4 Le versement de subventions
- 5 La commande publique et les achats durable
- 6 La compensation carbone

Avec l'appui technique de :





TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

## CRITÈRE DE CLASSEMENT - VÉHICULES

### OuiACT.



3.a

### ACHAT DE VÉHICULES

	Moins de 50 gCO <sub>2</sub> /km	Plus de 50 gCO <sub>2</sub> /km
	Électrique	Gaz ou hybride
	Électrique ou actif	Fossiles

Pour les voitures, 50 gCO<sub>2</sub>/km est l'objectif d'émission pour 2025, les critères de classement tiennent donc compte de ce seuil.

Pour les autres véhicules, le type de motorisation prévaut. Le gaz est considéré comme **favorable sous condition** car il est moins émetteur et peu provenir d'une source renouvelable.

3.a

### ENTRETIEN DE VÉHICULES

	Moins de 50 gCO <sub>2</sub> /km	Plus de 50 gCO <sub>2</sub> /km
	Électrique, gaz ou hybride	Diesel ou essence
	Électrique ou actif	Fossiles

L'entretien de véhicules émetteurs est **neutre** car il permet d'amortir les émissions dues à leur construction mais entraîne une utilisation prolongée des véhicules polluants.

Avec l'appui technique de :



### Informations sur la dépense :

- Dépense d'investissement
- Montant de la dépense : 200 000 €
- Libellé nature (M57) : « Matériel de transport »
- Type : **Achat / Entretien**



### Questions à se poser :

- Quel type de véhicule a été acheté ? (Véhicule individuel, utilitaire, deux roues)
- Quelle est la motorisation des véhicules, le niveau d'émission de CO2 des véhicules ?



### Réponse :

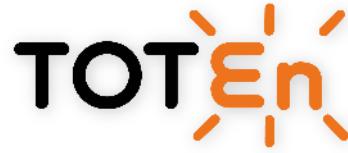
- Achat d'un Renault Kangoo Hybride (non rechargeable) pour 50 000 euros (25% du montant)
- Achat d'un Bus Diesel d'occasion pour 50 000 euros (25% du montant)
- Achat de 3 Renault Zoe Electrique pour 100 000 euros



### Classement :

- Pour l'achat d'un utilitaire Hybride (25% du montant), pour les utilitaires, le critère porte sur la motorisation.  
➤ 100% sera classé favorable sous conditions
- Pour l'achat d'un Bus Diesel (25% du montant), tout achat de véhicule de transport collectif à motorisation thermique est classé défavorable.  
➤ 100% sera classé Défavorable
- Pour l'achat de 3 Renault Zoe Electrique (50% du montant), le critère de classement porte sur les émissions de CO2 par kilomètre. Tout achat véhicule émettant moins de 50gCO2/km est classé favorable.  
➤ 100% sera classé Très favorable

Avec l'appui technique de :



# CRITÈRE DE CLASSEMENT - VOIRIE

## OuiACT.

TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique



4

### VOIRIE – CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET EXPLOITATION

Constructions / Requalifications	Part dédiée : piétons, vélos, transports en commun 100 % décarbonnés ( <i>km parcourus / total km</i> )	Part dédiée aux transports en commun non décarbonnés ( <i>km parcourus / total km</i> )	Part dédiée aux voitures
Entretien	Part dédiée : piétons, vélos, transports en commun 100 % décarbonnés	Part dédiée aux voitures	
Exploitation	Part dédiée : piétons, vélos, transports en commun, mobilités bas carbone	Part dédiée aux voitures	

#### Construction et requalification

**Très favorable** : parts dédiées aux mobilités douces et aux transports 100% décarbonnés.

**Favorable sous conditions** : part dédiée aux transports en commun à motorisation fossile.

**Défavorable** : part dédiée aux voitures, car encourage ce mode encore très carboné et augmente le trafic.

#### Entretien

**Très favorable** pour la part de la dépense dédiée aux piétons, vélos ou transports en commun, car elle encourage ces modes de transport peu carbonés.

**Neutre** pour la part dédiée aux voitures, car ces infrastructures restent nécessaires pour la mobilité décarbonnée (véhicules électriques ou hydrogènes).

#### Exploitation

**Très favorable** pour la part de la dépense dédiée aux piétons, vélos ou transports en commun, car elle encourage ces modes de transport peu carbonés.

**Neutre** pour la part dédiée aux voitures, car ces infrastructures restent nécessaires pour la mobilité décarbonnée (véhicules électriques ou hydrogènes).

Avec l'appui technique de :



### Informations sur la dépense :

- Dépense d'investissement
- Montant de la dépense : 1 million d'euros
- Construction d'une nouvelle route
- Type : ~~Construction~~ / Entretien / Exploitation



### Questions à se poser :

Quelle est l'usage prévu de cette nouvelle voirie ? Et en quelles proportions (% de la surface de voirie) ?

- Parts modales prévisionnelles voitures / transports en commun / modes décarbonés (vélos, piétons)

### Réponse :

Construction d'une route avec piste cyclable séparée.

30 % de la dépense pour la piste cyclable et 70 % à la route qui sera partagée pour moitié entre véhicules individuels et transports en communs (diesel)



La part de la dépense directement dédiée aux déplacements 100% décarbonés est classée en **très favorable** soit 30%.

Pour la part restante, la part dédiée aux voitures est classée en **défavorable** 35 % celle dédiée aux transports en commun carbonés en **favorable sous condition** : 35%.

Avec l'appui technique de :



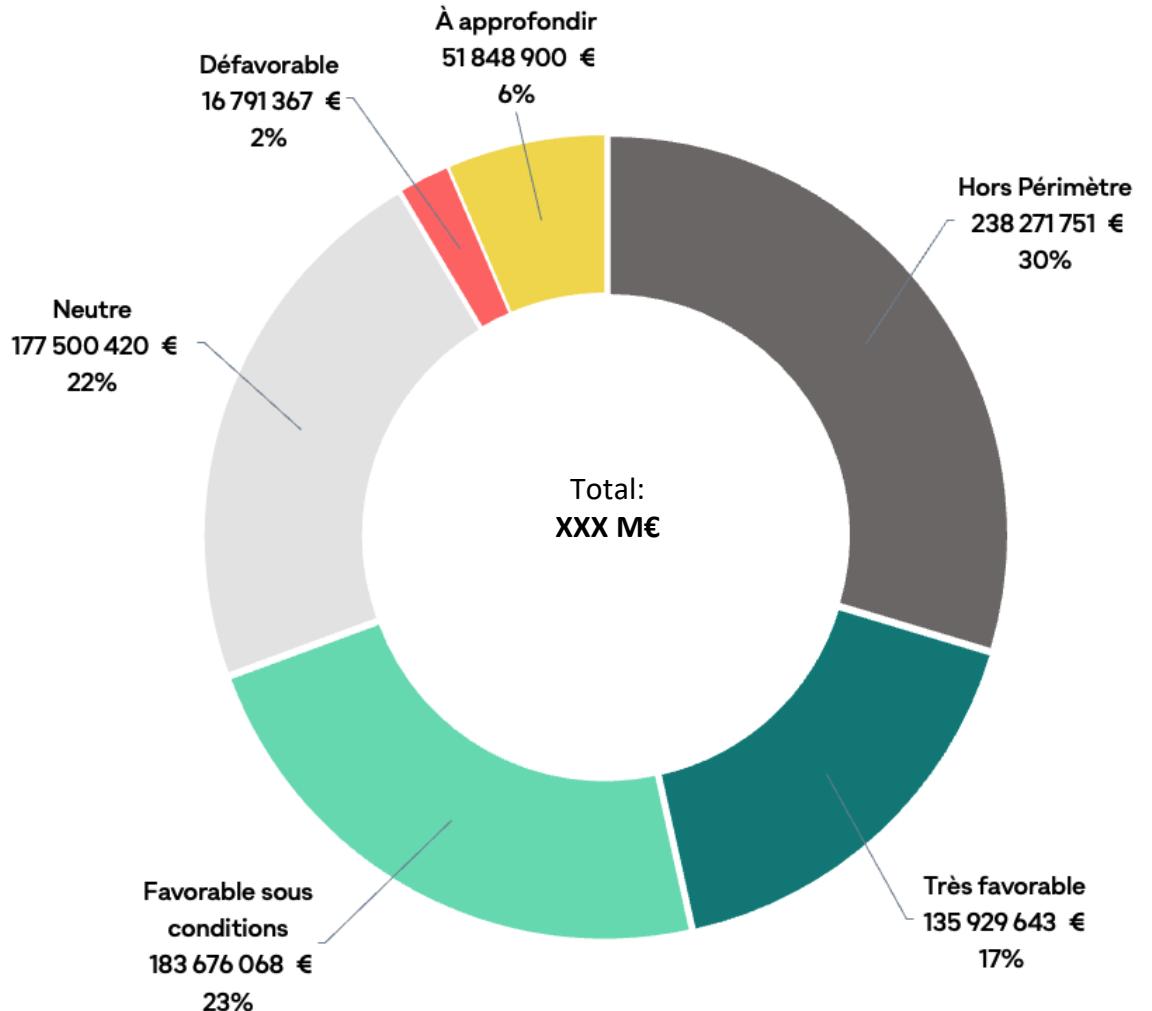
**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*

## EXEMPLE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

### OuiACT.



### Synthèse des dépenses



#### Coloration

<span style="background-color: #0070C0; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	Très favorable
<span style="background-color: #00E68C; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	Favorable sous conditions
<span style="background-color: #D9D9D9; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	Neutre
<span style="background-color: #F08080; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	Défavorable
<span style="background-color: #FFC107; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	À approfondir
<span style="background-color: #666666; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span>	Hors périmètre

Avec l'appui technique de :

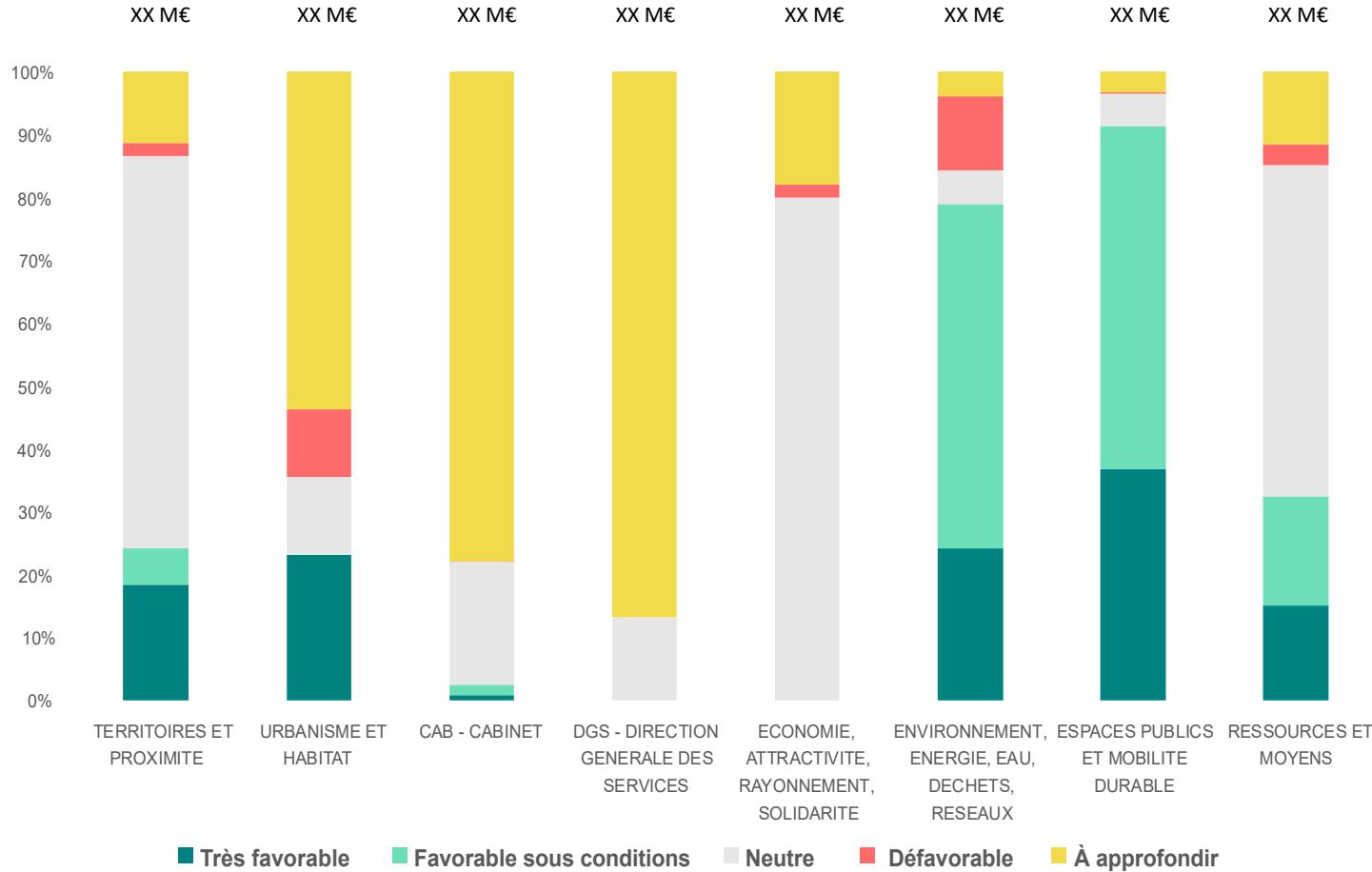




# EXEMPLE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

## OuiACT.

**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*



■ Très favorable ■ Favorable sous conditions ■ Neutre ■ Défavorable ■ À approfondir

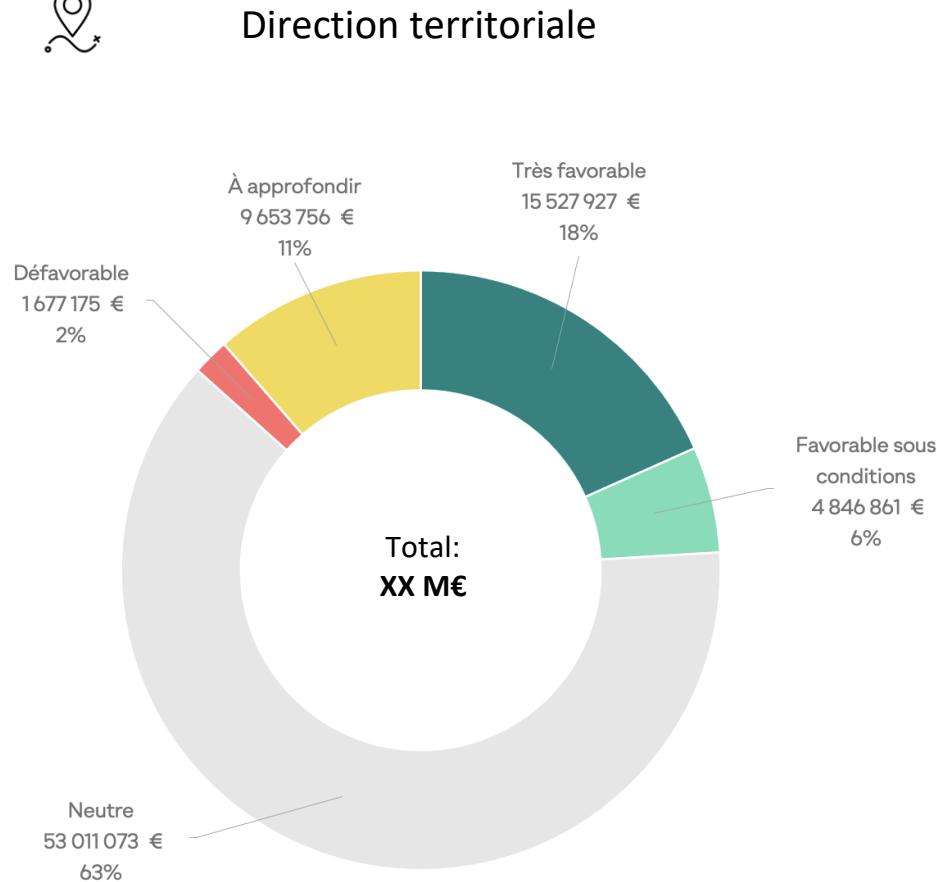


Départements à forte intensité climatique détaillées ci-après :

- Direction territoriale
- Direction de l'urbanisme
- Direction Générale des Services
- Direction de l'économie et l'attractivité
- Direction de l'environnement / énergie / eau / déchets
- Direction des espaces publics et de la mobilité durable
- Ressources et Moyens

Avec l'appui technique de :





## Détail des dépenses significatives

### Très Favorables

- Lignes du BA déchets (fournitures d'équipements, achat d'électricité, contrat de prestation de service, etc.) classées selon les modes de traitement des déchets – tri pour le recyclage et valorisation organique
- Entretien et investissement des espaces verts arborés
- Entretien ou requalification de voirie dédiée aux modes doux et aux transports collectifs urbains décarbonés
- Achat d'électricité renouvelable pour l'éclairage public

### Favorables sous conditions

- Lignes du BA déchets (fournitures d'équipements, achat d'électricité, contrat de prestation de service, etc.) classées selon les modes de traitement des déchets - valorisation énergétique
- Entretien et maintenance de bâtiments/infrastructures permettant des économies d'énergie et/ou une décarbonation du mix énergétique
- Entretien ou requalification de voirie dédiée aux transports collectifs urbains non décarbonés

### Neutres

- Entretien de la voirie dédiée à la voiture
- Exploitation de la voirie (mobilier urbain, signalétique, etc.)
- Entretien ou maintenance de bâtiments/infrastructures sans économie d'énergie
- Investissement et entretien des espaces verts non arborés
- Achat d'électricité sans garantie d'origine renouvelable

### Défavorables

- Lignes du BA déchets (fournitures d'équipements, achat d'électricité, contrat de prestation de service, etc.) classées selon les modes de traitement des déchets – enfouissement
- Construction et requalification de voirie dédiée à la voiture
- Achat de gaz naturel et de carburants fossiles

### À approfondir

- Dépenses sous le seuil d'analyse

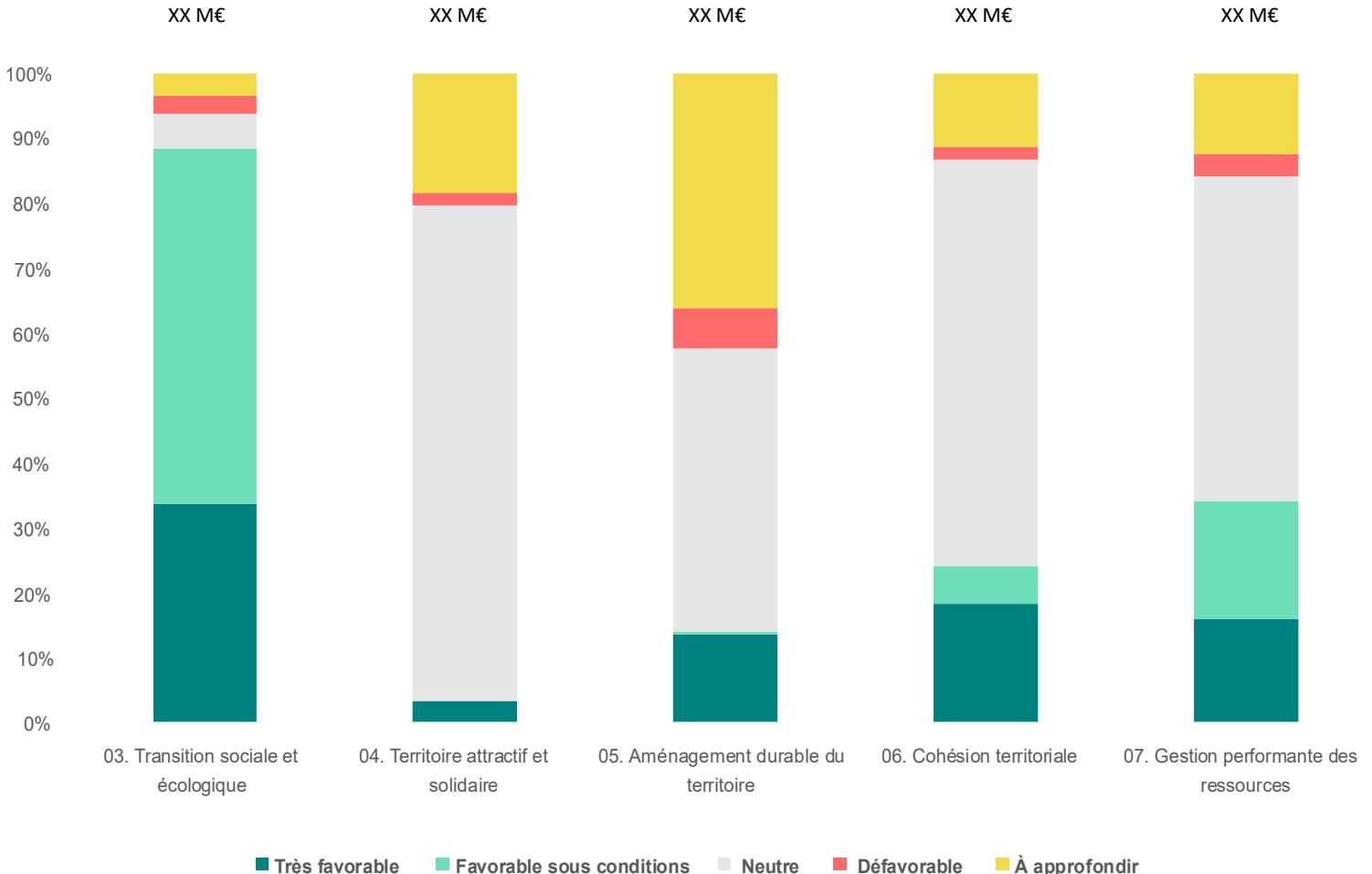
Avec l'appui technique de :



# EXEMPLE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

## OuiACT.

**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*



Avec l'appui technique de :

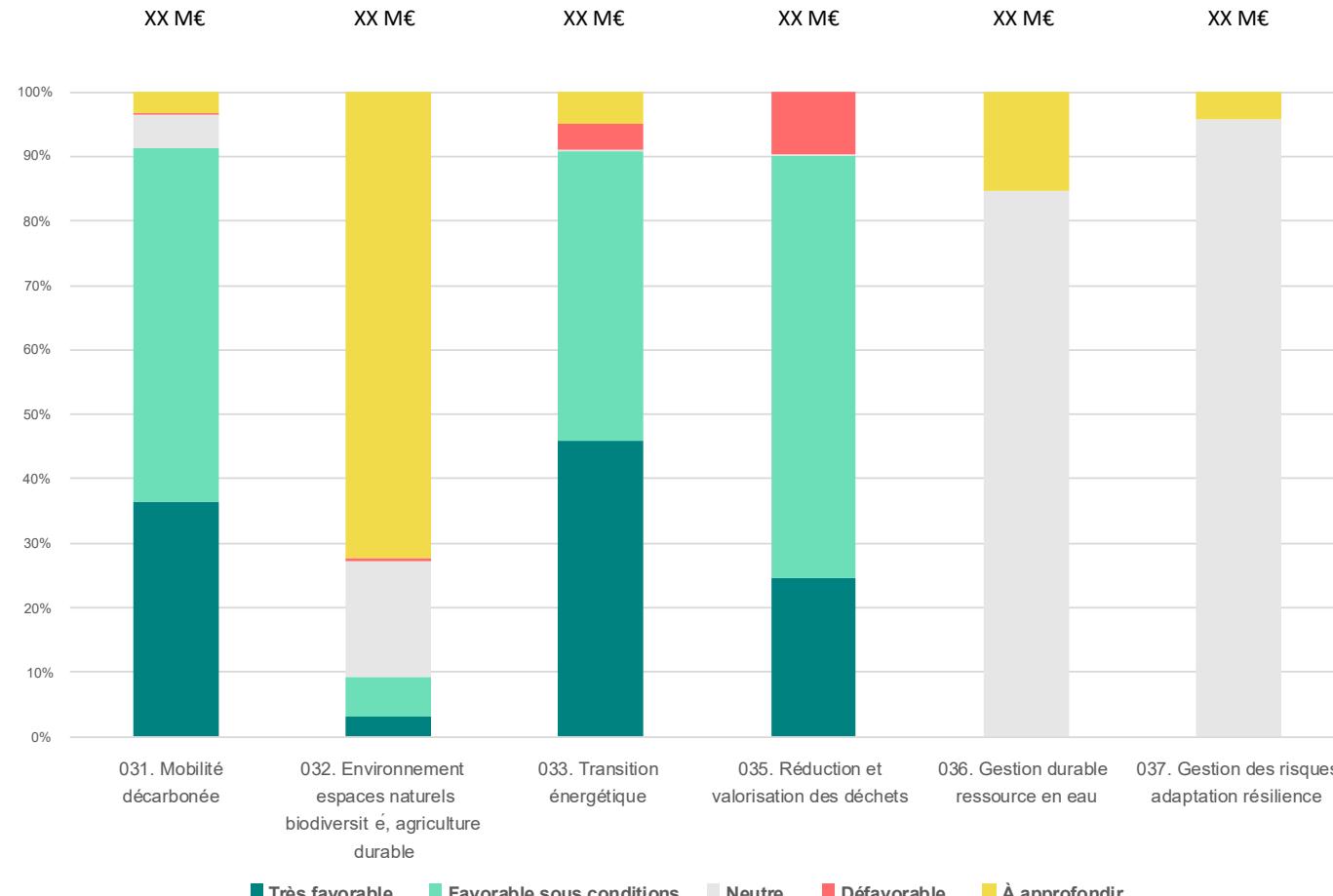




# EXEMPLE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

## OuiACT.

**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*



Sous-politiques publiques à forte intensité climatique détaillées ci-après :



Mobilité décarbonée



Environnement, espaces naturels, biodiversité, agriculture durable



Transition énergétique



Réduction et valorisation des déchets

Avec l'appui technique de :





**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*

Avec l'appui  
technique de :



A vos questions !  
5'



Donner votre nom avant  
d'intervenir à l'oral



Poser des questions sur  
le Tchat



**TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique**

Avec l'appui  
technique de :

# Programme



Poser vos questions

Dans le Tchat

+ Introduction

+ Séquence 1 : Budget vert, de quoi parle-t-on ?

*Genèse de la budgétisation verte, actualité réglementaire, présentation des méthodologies existantes, la méthode I4CE Atténuation*

+ Questions / réponses



+ Séquence 2 : retours d'expérience

- ✓ Pays de l'Or Agglomération
- ✓ Ville de Sète, Sète Agglomération

+ Questions / réponses



+ Les grands enseignements de la démarche collective occitane

+ Conclusion



TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

# Séquence 2 : Retours d'expérience 15'

Avec l'appui  
technique de :

**Pays de l'Or Agglomération**

Budget climat atténuation

Paulin VASSEL, Directeur Financier

Hugo ARNICHAND, Chef de projet  
transformation écologique et résilience

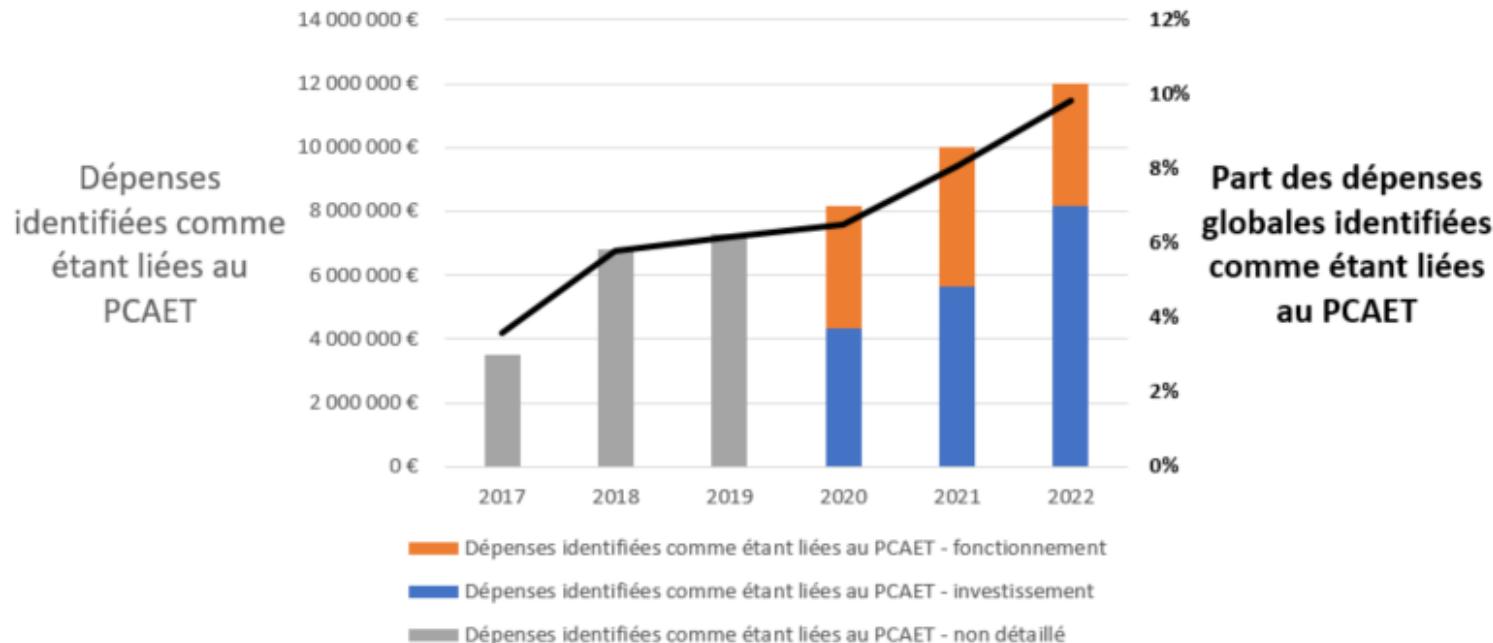
2017-2022

## D'une évaluation du coût des actions du PCAET



2023

## À une candidature à l'AMI Ademe



⇒ Un exercice intéressant qui a ses limites :

- Pas de méthodologie pour cadrer / objectiver
- Périmètre d'analyse fluctuant
- Chronophage pour les services
- Ne concerne que les dépenses positives

Arrivée chef de projet  
transformation écologique  
+  
Commande du DGS

### Motivations :

- Anticiper la réglementation
- Importance grandissantes des sujets de transitions
- Bénéficier d'un appui technique financé :
  - Formation
  - Partages de REX
  - Outil
  - Accompagnement

Avec l'appui technique de :



## MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHE

TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique



**Travail mené en binôme par les responsables des services :**

- Finances
- Transformation écologique et résilience

⇒ **Pas de sollicitation directe de l'ensemble des pôles/service, si ce n'est en bilatéral**

### Avantages

- Démarche agile (petite agglomération)
- Services déjà transverses, ayant l'information ou pouvant l'obtenir facilement
- Peu d'intervention des élus sur l'aspect technique

### Inconvénients

- Démarche chronophage
- Moyens humain à mobiliser
- Services de l'agglomération pas sensibilisés
- Limite de la démarche climat

### Notre ressenti sur l'accompagnement :

- Accompagnement au fil de l'eau très pertinent pour ce sujet nouveau
- Fort intérêt pour l'outil fourni et pré-rempli par le BE (mis à jour selon nos besoins)
- Moins chronophage dès le deuxième exercice

Avec l'appui technique de :



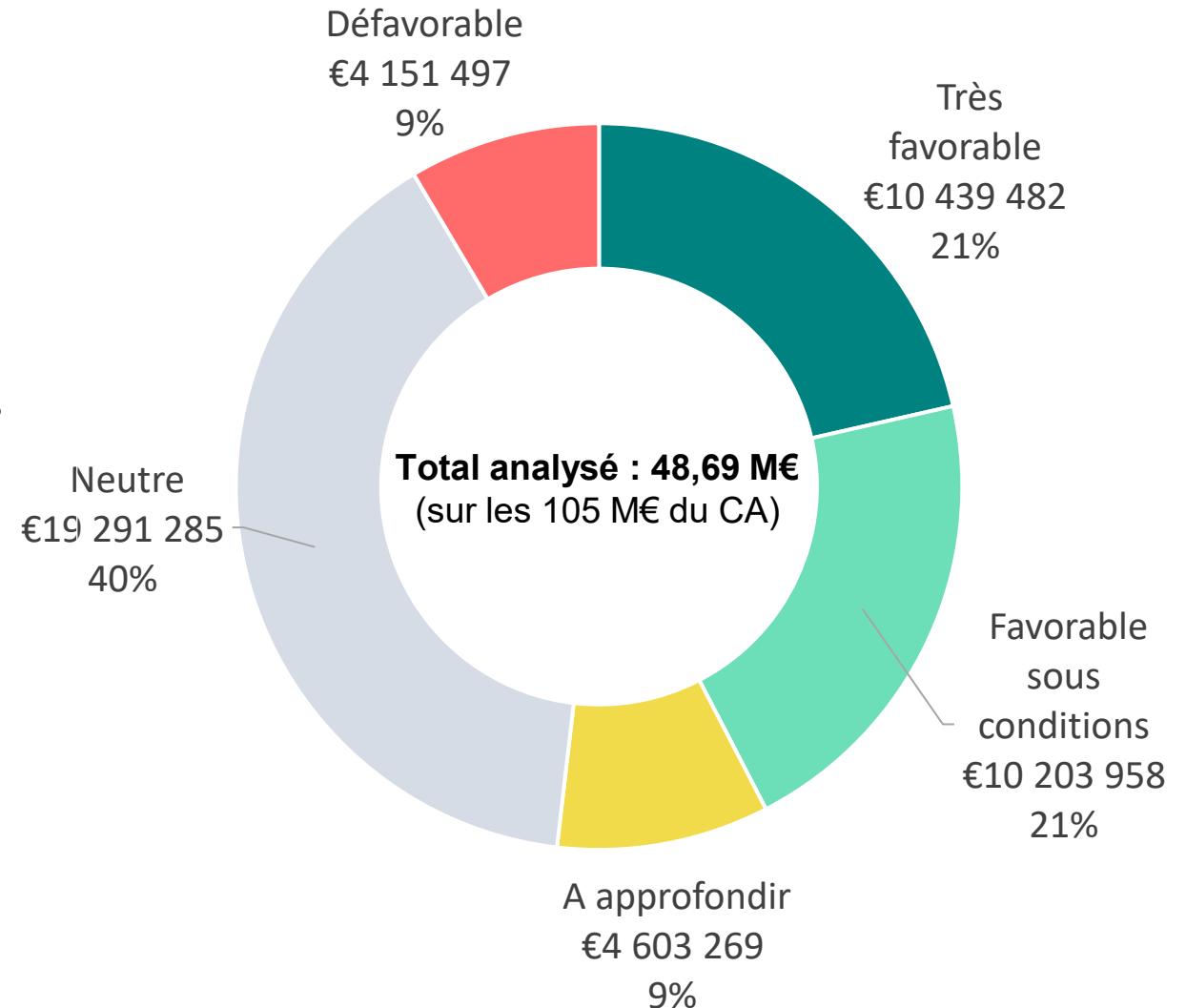
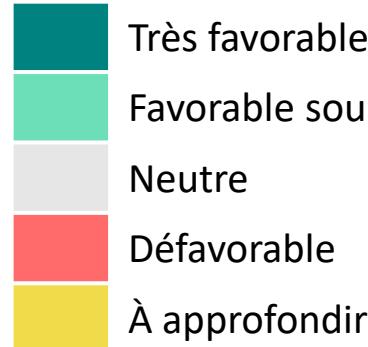


TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

## EXEMPLES DE RÉSULTATS : COMPTE ADMINISTRATIF 2023



### Impact climatique

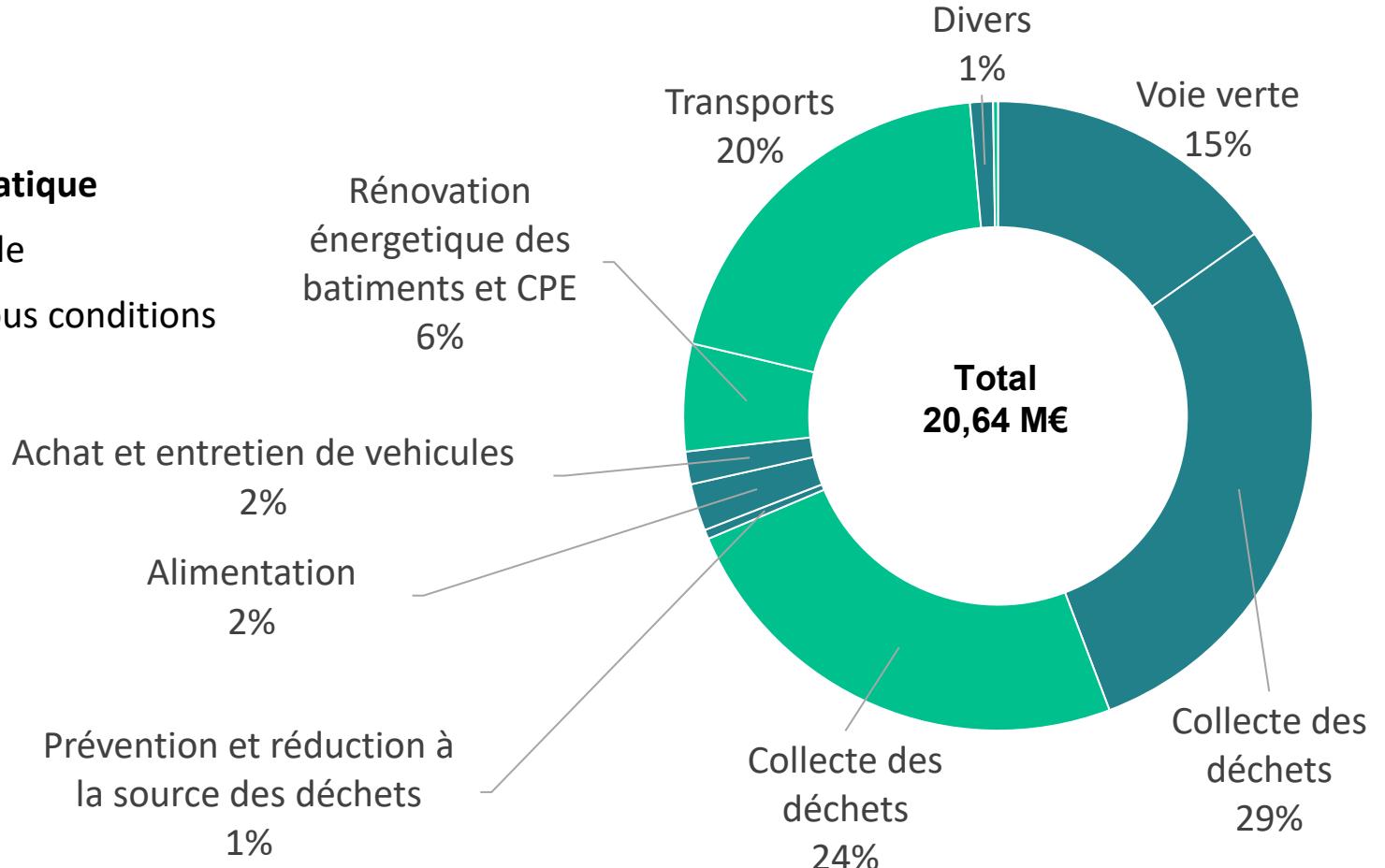


Avec l'appui technique de :



## EXEMPLES DE RÉSULTATS : DÉPENSES FAVORABLES POUR LE CLIMAT

Impact climatique	
Très favorable	
Favorable sous conditions	



Avec l'appui technique de :

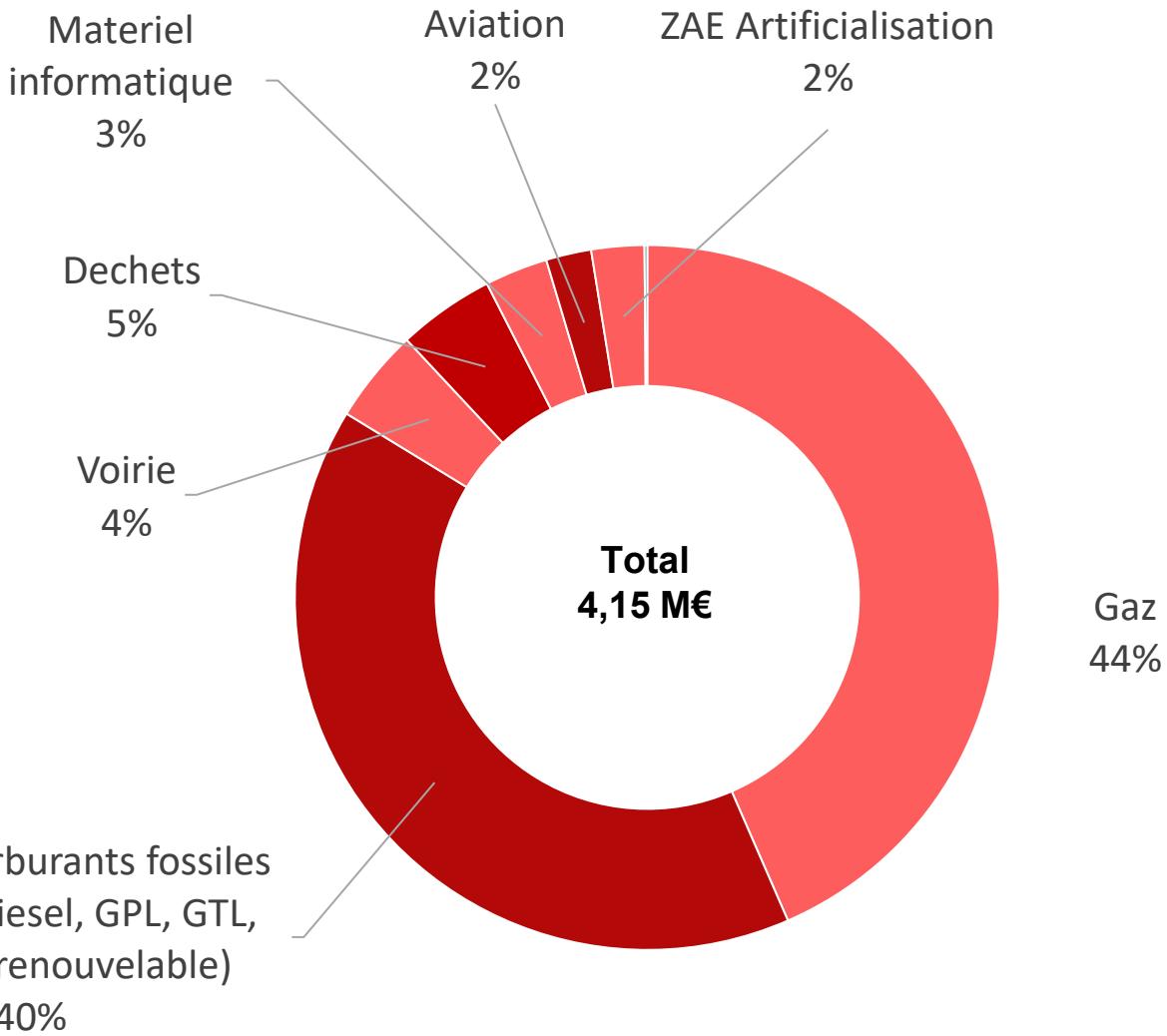
## EXEMPLES DE RÉSULTATS : DÉPENSES DÉFAVORABLES POUR LE CLIMAT

### Impact climatique

- Défavorable – avec leviers d'action à moyen/long terme
- Défavorable – avec leviers d'action à court terme

Achat de carburants fossiles  
(essence, diesel, GPL, GTL,  
GNV non renouvelable)

40%



Avec l'appui technique de :



## PERSPECTIVES

TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
*énergétique*



- **Périmètre d'application** : arriver à intégrer la démarche dans le budget prévisionnel
- **Méthodes** : mieux sensibiliser élus et agents à l'intérêt de la méthode et à ses limites  
⇒ limites de la démarche (prisme climat) ≠ défauts améliorables de la méthode
- **Résultats** : mieux les valoriser auprès des élus et des agents, les détailler
- **Suivi** : analyser l'évolution des résultats dans le temps, avec un périmètre/méthode identique
- **Communication interne** : inclure les résultats dans les documents et la com' annuelle (rapport d'activité, rapport DD, réunion du comité de direction élargie, etc.)
- **Réglementation** : continuer à la respecter avec des moyens humains limités  
⇒ **Point de vigilance** si 6 axes à réaliser à terme (biodiv' en 2026 et 4 autre en 2028)

Avec l'appui technique de :





TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

Avec l'appui  
technique de :

# Séquence 2 : Retours d'expérience 15'

Ville de Sète

Jason SERVEL, Directeur Adjoint des Finances

Camille FERNANDEZ, Conseillère en ingénierie fiscale et financière



## POURQUOI S'EST-ON LANCÉ DANS LA DÉMARCHE ?

TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique



### Candidatures aux réseaux ADEME :

- Ville de Sète
- Agglomération

### Nos motivations :

- Anticiper l'obligation réglementaire (annexe)
- Ampleur de plus en plus grande concernant les budgets verts notamment avec les prêts verts
- Bénéficier d'une formation et d'une matrice permettant de réaliser un budget climat.

Avec l'appui technique de :





## MISE EN PLACE DE LA DÉMARCHE

TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
*énergétique*

### Travail réalisé avec:

- Jason Servel en charge du dossier de Sète Agglopôle Méditerranée
- Camille Fernandez en charge du dossier de la Ville de Sète
- Laura Jourdan : personne en charge de la transition écologique
- Nicolas Bertrand : chef de projet transition énergétique et écologique

### ⇒ Sollicitation des services :

- Question complexes
- Pièces justificatives ne contenaient pas les informations nécessaires pour classer les dépenses

### Avantages

- Un bon nombre d'information se situe dans les factures
- Matrice facile à utiliser

### Inconvénients

- Sensibilisation des élus et des référents comptables à effectuer.
- L'absence d'information
- Les délais de réponse des services et des réponses non pertinentes.

### Notre ressenti sur l'accompagnement :

- Accompagnement très intuitif avec un diaporama permettant de classer les dépenses aisément
- Une matrice pré-rempli et facile à utiliser.
- Soutien quotidien des AMO



Avec l'appui technique de :

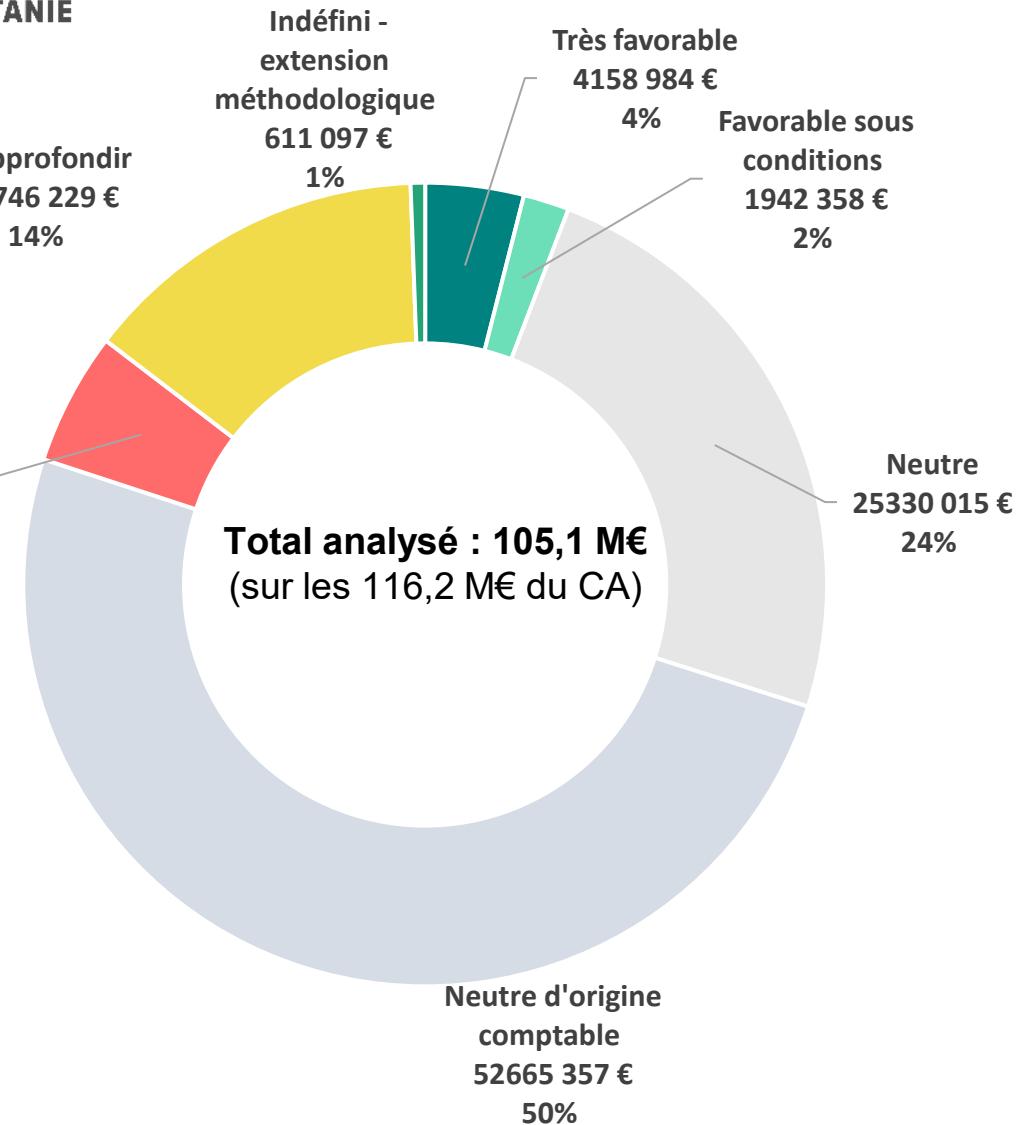


## EXEMPLES DE RÉSULTATS : COMPTE ADMINISTRATIF 2023

**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la TRANSITION  
*énergétique*

A approfondir  
14746 229 €  
14%

Défavorable  
5610 241 €  
5%



Coloration

- Très favorable
- Favorable sous conditions
- Neutre d'origine comptable
- Neutre
- Défavorable
- À approfondir
- Indéfini méthodologique

### Très Favorables

- ▶ Achat d'électricité garantie d'origine renouvelable : 284 K€
- ▶ Place Stalingrad : 1 344 K€
- ▶ Rénovation Ecole Anatole France : 354 K€
- ▶ Construction de voie verte : 504 K€

### Favorables sous conditions

- ▶ Réhabilitation de l'école des beaux arts : 568 K€
- ▶ Transport collectif des enfants : 106 K€

### Neutres

- ▶ Achat d'électricité sans garantie d'origine renouvelable (nucléaire) : 1,7 M€
- ▶ Rénovation Ecole Anatole France : 2,7 M€
- ▶ Entretien voirie dédié à la voiture : 2,5 M€
- ▶ Paiement de taxe (TF, droit d'exposition) : 352 K€
- ▶ Entretien espaces verts : 634 K€

### Défavorables

- ▶ Achat de Carburant fossile : 244 K€
- ▶ Construction du Pont sur le Canal de la Peyrade : 1,8 M€
- ▶ Achat d'une flotte automobile énergie fossile : 202 K€
- ▶ Création de parkings (Victor Hugo, Aristide Briand...) : 1,1 M€

### À approfondir

- ▶ Dépenses le seuil d'analyse : 3,4 M€

Avec l'appui technique de :

# Cas pratique : Requalification de la Rue Raymond Lefebvre



Le projet total couvre la superficie de 4 915 m<sup>2</sup>

Voirie pour les véhicules = 5,2m<sup>2</sup>

Trottoir = 4,5 m<sup>2</sup>

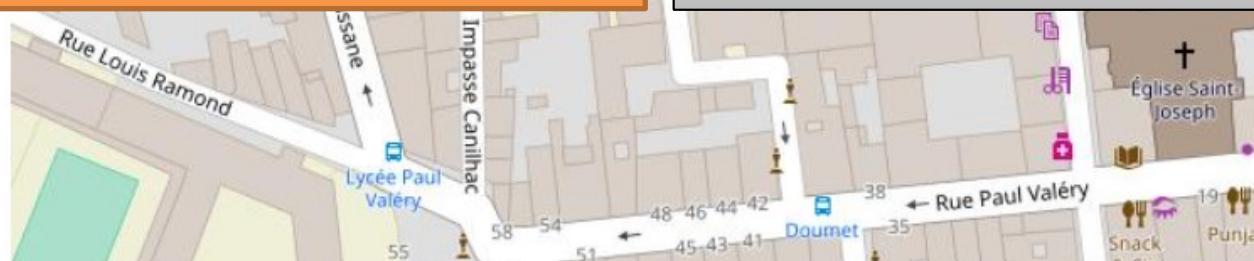


TRES FAVORABLES

► 46,3%

NEUTRE

► 53,6%





## PERSPECTIVE DE LA DÉMARCHE

TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
*énergétique*



### Mise en place d'un axe analytique sur le logiciel de comptabilité :

1. Sensibilisation des référents comptables via des réunions. (Pourquoi ?, dans quel but ?, explication de la méthode I4CE)
2. L'axe analytique est à compléter dès le bon de commande pour toutes les dépenses d'investissement. Ceci permettra de compléter plus aisément l'annexe obligatoire au niveau du CFU. (en cours d'expérimentation)

#### Avantages

- Anticiper la réalisation des maquettes budgétaires
- Inculquer la démarche auprès de tous les services via les référents comptables

#### Inconvénient

- Vérification de certains bon de commande ayant de gros montant

Avec l'appui technique de :





**TERRITOIRES D'OCCITANIE**  
pour la **TRANSITION**  
*énergétique*

Avec l'appui  
technique de :



**A vos questions !**  
**15'**



**Donner votre nom avant  
d'intervenir à l'oral**



**Poser des questions sur  
le Tchat**



TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

Avec l'appui  
technique de :

# Les grands enseignements de la démarche collective occitane 5'

OUI ACT



ANNEXE RÉGLEMENTAIRE 2024



OBJECTIFS

- Reporting des impacts environnementaux des dépenses d'investissement (selon l'atténuation)
- Tableau récapitulatif des montants favorables, défavorables et neutres au format réglementaire



RÉSULTATS

- Respect de la réglementaire
- Recensement global des impacts des dépenses d'investissement de la collectivité



AMBITION

- Reporting climat
- Outil de référencement

BUDGET VERT (Atténuation, Adaptation, Biodiversité)



OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les dépenses favorables et défavorables selon le prisme d'analyse choisi (atténuation, adaptation, biodiversité)
- Évaluer la cohérence des dépenses avec les objectifs environnementaux de la collectivité
- Analyser les marges de manœuvre pour réorienter les dépenses selon les prismes
- Suivre l'évolution de la coloration des dépenses d'exercice en exercice



RÉSULTATS

- Analyse de l'ensemble des dépenses du budget de la collectivité (investissement et fonctionnement)
- Identification des marges de manœuvre futures



AMBITION

- Pilotage budgétaire
- Outil stratégique d'arbitrage budgétaire

Avec l'appui technique de :



En un mot, que pensez-vous de ce wébinaire ?

Top 10 50 100 TOUS

≡ ☁

Eclairant  
réseau/forum  
formateur  
clair  
LARGE  
UNE  
budget  
Complexe  
MERITE  
recherche  
Webinaire  
Intéressant  
instructif  
inspirant très  
Nécessaire  
Opérationnel  
Merci  
instructif.  
vert  
est  
territories  
analyse  
entre  
mais plus  
Concrétiser  
technique clair. qualitatif Super REX  
transversalité échange service  
constitution  
DIFFUSION

Avec l'appui technique de :



## TERRITOIRES D'OCCITANIE pour la TRANSITION énergétique

Avec l'appui technique de :

# A vos agendas !

- **10 juin 2025 : 12-13h TOTEn SPECIAL accompagnement à l'évaluation des PCAET pour les chargés de PCAET et DDT**
- **12 juin 2025 : 12e Rencontres du réseau TOTEn :**  
*Poursuivre la transition des territoires : préparer les perspectives et relever les grands défis de la résilience et de l'adaptation au changement climatique.*

+ Programmes complets et inscriptions sur  
[www.toten-occitanie.fr](http://www.toten-occitanie.fr)

*Pour recevoir les infos OFF, intégrez la communauté TOTEn et accédez à l'extranet : <https://toten-occitanie.fr/annuaire-de-la-communaute/je-souhaite-integrer-la-communaute-toten>*

Merci !

[www.toten-occitanie.fr](http://www.toten-occitanie.fr)



TERRITOIRES D'OCCITANIE  
pour la TRANSITION  
énergétique

Avec l'appui technique de :



## TERRITOIRES D'OCCITANIE pour la TRANSITION énergétique

2 questionnements :

- Raconter nous votre démarche et vos questionnements
- Les avantages et inconvénients

Plus précisément :

- Pourquoi avoir embarqué dans l'AMI ?
- Quel a été le cheminement pendant l'accompagnement ? L'organisation mise en place
- Qu'est ce que cela vous a apporté ?
- Si c'était à refaire, que feriez vous différemment ?
- Quels ont été les points de difficultés ?
- Perspectives ?

**Relances questions :**

**Q : Articulations avec les différentes démarches (PCAET, SPASER / achats responsables, BEGES...)**

**Q : Axe méthodes / outils :**

Q : Comment mettre en œuvre un budget vert-climat :

Quelle méthode

Comment s'approprier la méthode

Comment diffuser la méthode en interne entre le service pilote et les services contributeurs

Q : Quels outils ?

Q : Comment s'assurer de la réPLICATION de l'exercice ?

**Q : Axe : Comment on s'assure que le budget climat soit effectivement au service du climat ?**

Présenter aux élus son budget climat (outil pragmatique en terrain connu, aide à la décision, pédagogique)

Comment se saisir des résultats (ex. Sète)



### Sète AM / Sète

- 2 budgets verts réalisés : Sète et Sète Agglo
- L'importance du lien et de la communication entre le service financier et le service transition écologique, bâtiment etc...
- Relations avec les banques
- Matrice FCL : en 2023, existante, en 2024 matrice à remplir
- Sensibilisation :
  - logiciel qui a permis d'intégrer les critères favorable / défavorable = dépenses fléchées dès le départ plutôt que d'attribuer en fin d'exercice
  - Cas pratiques pédagogiques
- Organisation interne : tous les référents comptables -> dans tous les BCs axe de critère à remplir dès la commande dans le logiciel
- Animation de réunions d'élus -> comment intéresser les élus pour faire le lien avec le projet politique.

Avec l'appui technique de :

